



Syndicat national des Musées et Domaines

Paris, le 6 octobre 2011

## Le 11 octobre : défendons le service public muséal

### Des personnels malmenés : le refus

Austérité, rigueur, baisse du niveau de vie, précarisation et inégalités, dégradation des conditions de travail et destruction du sens du travail : les agents du ministère de la Culture ne sont pas épargnés.

Les personnels sont malmenés par les réductions d'effectifs, l'empilement et la redistribution des tâches, la pression permanente, l'urgence générée par les réformes, réorganisations, refontes et déménagements, sans compter le management autoritaire des lignes hiérarchiques et les clivages instrumentalisés entre les catégories de personnels.

Partout au sein du ministère, les services sont de plus en plus pressurés. Le gouvernement accélère dans la dernière ligne droite l'achèvement des " réformes " lancées dès 2007 :

- suppressions de postes, réductions d'effectifs, abandon de missions, recours aux vacataires précaires à temps partiel imposé, à la sous-traitance/privatisation ;
- fusions-absorptions de musées nationaux par la Maison de l'histoire de France (MHF), du musée Adrien Dubouché par la Cité de Sèvres, et de l'Aquarium-Porte Dorée par la Cité nationale de l'Histoire de l'immigration, le tout en dépit du bon sens le plus élémentaire, d'une vision et d'un projet culturel, balayés pour faire place aux critères comptables des " économies d'échelle " et autres " rationalisations ".

Deux exemples d'attaques sur les statuts et les missions, en ce mois d'octobre :

- au Château-musée de Fontainebleau, un an après l'externalisation-privatisation partielle de la surveillance dans le parcours de visite et les jardins, un nouveau marché d'appel d'offre de prestations de surveillance s'apprête à faire de la partie dite "à bons de commande" la règle, la partie forfaitaire ne concernant plus que les jardins. Toutes les zones du château sont désormais prises en compte, y compris celles concernant les visites guidées et toutes activités : opérations de mécénat, inaugurations... Même les zones non visitables à ce jour sont déjà intégrées au marché.
- au musée d'Orsay, la réouverture des collections permanentes agrandies de 2000 m<sup>2</sup> va se faire par un recours à des vacataires précaires affectés en salles, certains transférés d'autres secteurs du musée, sans aucune formation à la sécurité. Alors que l'effectif d'agents titulaires s'est effondré ces dernières années.

### Un budget soi-disant " sanctuarisé ", un bilan pétrifié

L'autosatisfaction du ministre sur un budget présenté comme " conforté " (comme l'an dernier) ne trompe personne : de fortes sommes sont fléchées vers des chantiers controversés et imprécis (comme le MuCEM à Marseille), mais partout des coupes budgétaires asphyxient le quotidien de la quasi-totalité des musées et les moyens donnés aux services d'accomplir leurs missions.

Les établissements publics du MCC vont très probablement voir en 2012 leurs subventions de fonctionnement baisser une nouvelle fois de 40 millions d'euros.

La mise en place calamiteuse du logiciel *Chorus* achève de désorganiser les services métiers, d'entraver la gestion fluide du fonctionnement des établissements, d'engendrer désarroi, surmenage et découragement.

Le projet de nouvel Établissement public administratif instituant la Maison de l'Histoire de France est irrecevable. Cet EPA serait adossé à la création d'un Groupement d'intérêt public (GIP), structure temporaire libérale remettant en cause à court terme le statut et les missions publiques des personnels dans les musées et domaines concernés, l'intérêt général étant occulté par des stratégies de développement commercial et de prestations financièrement rentables.

La Maison de l'Histoire de France a pour vocation d'effacer du ministère les musées en gestion directe, de mettre fin au réseau de coopération des musées nationaux. Par son installation dans les locaux " mis à disposition " du quadrilatère Rohan-Soubise, la Maison de l'Histoire de France est aussi destinée à affaiblir les Archives nationales.

## **La règle d'or pour l'emploi : la mobilisation**

Dans le cadre de l'intersyndicale Culture, le syndicat national des musées et domaines (SNMD-CGT) appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser. Il n'y a pas de fatalité, il n'y a que de la volonté.

Ensemble, faisons entendre notre voix, affirmons d'autres conceptions de nos métiers et de nos missions.

**On ne démocratise pas la Culture avec toujours moins de service public. L'intervention des personnels est indispensable pour obtenir l'arrêt des suppressions d'emplois, la reconquête et la revitalisation d'un service public muséal ambitieux.**

**Le 11 octobre, le SNMD-CGT portera les revendications suivantes :**

- l'arrêt des suppressions de postes dans le secteur des musées et domaines et dans la Fonction publique
- la suppression de la RGPP
- l'arrêt du recours aux personnels précaires
- l'intégration du régime indemnitaire dans les salaires
- une hausse du point d'indice rattrapant la perte du pouvoir d'achat de la dernière décennie pour l'ensemble des agents publics
- des emplois pérennes pour les besoins permanents du service public culturel
- tous les postes vacants pourvus par les candidats qualifiés
- la reconnaissance des qualifications et le renforcement des missions
- le retrait des lois portant atteinte à la protection sociale solidaire : retraite, sécurité sociale, santé
- les moyens nécessaires au développement qualitatif de l'accès à la Culture, à hauteur des besoins pour répondre aux attentes du public
- la levée immédiate de la procédure de sanction disciplinaire à l'encontre de trois camarades des Archives nationales, représentants des organisations CFDT, CFTC et CGT, pour avoir " *outrépassé* " les droits syndicaux, notamment le " *devoir de neutralité* " !!!

Quel non-sens ! Le ministre de la Culture se doit de renoncer sans délai à cette mesure injuste autant qu'injustifiée, dénoncée d'ailleurs par la Ligue des Droits de l'Homme.

**Pour faire aboutir ces revendications, pour améliorer les conditions de travail et la reconnaissance des qualifications des personnels, le SNMD-CGT appelle l'ensemble des personnels des musées et domaines à faire grève, à amplifier le rapport de force dans les manifestations interprofessionnelles du 11 octobre.**

Un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels du ministère de la Culture a été déposé par l'intersyndicale Culture.